



## Dispositions d'exécution du Championnat d'hiver des Juniors carabine 10m (CHJ-C10) <sup>1</sup>

Edition 2025/2026 - Page 1

Doc.-N° 5.16.02 f

*La Division carabine 10/50m édicte pour le Championnat d'hiver des Juniors carabine 10m les dispositions d'exécution suivantes (DE):*

### Protection des données au Sport populaire

En prenant part au concours, le participant accepte que ses données personnelles (p. ex. nom, date de naissance, société de tir, domicile, canton, photos, etc.) soient publiées sur les listes de départ et de classement et/ou dans les médias correspondants et qu'elles soient mentionnées pendant la manifestation. La participation implique également le consentement à la transmission de ces données à un sous-traitant responsable de l'organisation et/ou du dépouillement des résultats.

Plus d'informations sur:

[https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/datenschutz/freizeit\\_sport/teilnahme\\_sport.htm](https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/datenschutz/freizeit_sport/teilnahme_sport.htm)

### 1. Bases

- 1.1 Règlement du Championnat d'hiver des Juniors (CHJ-C10)
- 1.2 Règles du tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST)
- 1.3 Règles de la Fédération sportive internationale de tir (ISSF; édition 2025)

### 2. Annonce

#### 2.1 Responsable du concours

Toute correspondance est à adresser à la responsable du concours (RC) CHJ-C10:

**Sandra Boller, Stapferstrasse 54, 5200 Brugg**

Mobile 079 505 89 54

E-Mail: [Sandra.Boller-Schweizer@swissshooting.ch](mailto:Sandra.Boller-Schweizer@swissshooting.ch)

2.2 L'annonce se fait en adressant le formulaire d'inscription au RC CHJ-C10.

2.3 Les sociétés qui participent pour la première fois, demandent un formulaire d'inscription au RC CHJ-C10 par téléphone ou par écrit. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la FST «[www.swissshooting.ch](http://www.swissshooting.ch)».

#### 2.4 Période de tir

Ce concours peut être tiré du 1<sup>er</sup> octobre 2025 au 31 mars 2026.

**Les tireurs désirant se qualifier pour la Finale** doivent retourner les cibles et les feuilles de stand ou bandes d'impression des résultats à la RC CHJ-C10 au plus tard **le 23 janvier 2026 par courrier A**. Le timbre postal faisant foi.

<sup>1</sup> Si pour une raison pratique de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans ce document, il va sans dire que les femmes sont bien évidemment aussi concernées.

### **3. Droits de participation**

#### **3.1 Participation**

Tous les juniors U13 - U21 ont le droit de participer.

#### **3.2 Classes d'âge / Catégories**

Les participants sont répartis dans les classes d'âge / catégories suivantes:

- Juniors f U13 - U17                      10 - 16 ans            (2016 - 2010)
- Juniors m U13 - U17                      10 - 16 ans            (2016 - 2010)
- Juniors f U19 - U21                      17 - 20 ans            (2009 - 2006)
- Juniors m U19 - U21                      17 - 20 ans            (2009 - 2006)

#### **3.3 Participation à la Finale**

La finale est soumise à l'obligation de la licence.

### **4. Matériel**

#### **4.1 Cibles et feuilles de stand**

La RC CHJ-C10 envoie aux sociétés les cibles et feuilles de stand commandées.

Le nom du tireur doit figurer sur les cibles et les feuilles de stand.

#### **4.2 Cibles à marquage électronique et autocollants de contrôle**

Des autocollants de contrôle sont remis par la RC CHJ-C10 aux sociétés qui tirent sur des cibles à marquage électronique (Sius et Polytronic). Ces autocollants sont numérotés et doivent être utilisés pour chaque tireur dans leur ordre chronologique.

Les autocollants de contrôle doivent être apposés sur les bandes d'impression des résultats de façon à ce que les coups de compétition soient visibles sur l'autocollant.

Il y a lieu de choisir le programme correspondant à l'arme de sport et à la discipline.

Le nom du tireur doit être inscrit sur la bande d'impression des résultats.

#### **4.3 Cibles électroniques Meyton**

Le logiciel "Standblattlösung" (MemAss, Match-Keys, etc.) n'est plus nécessaire - n'importe quel logiciel de Meyton peut donc être utilisé sur les installations

L'impression des résultats de chaque participant doit contenir les informations suivantes (imprimées à partir du système, par exemple dans le cadre du programme annuel, ou complétées manuellement):

- Nom, prénom, année de naissance, numéro de licence
- Nom de la société selon SAT/SSV-Admin (n° de la société)
- Nom de la compétition
- Résultat
- Date et heure de tir

### **5. Programme de tir**

#### **5.1 Nombre de coups**

Selon les classes d'âge, les programmes suivants sont à tirer (debout, bras franc):

- Juniors f / Juniors m U13 - U17      trois programmes de 40 coups chacun sur cible 10
- Juniors f U19 - U21                      trois programmes de 60 coups chacun sur cible 10

